

Retraites : l'autre scénario

**Jean-Marie Harribey (économiste, Attac)
Willy Pelletier (sociologue, Fondation Copernic)**

Libération, 15 avril 2010

Malgré le bilan désastreux des réformes des retraites de 1993 et de 2003, le gouvernement s'apprête à reculer l'âge de la retraite ou à allonger un peu plus la durée de cotisation. C'est oublier que le niveau moyen des pensions a baissé de 15 à 20 % en 15 ans, que les entreprises se débarrassent des salariés âgés et que l'évolution démographique reste en France dynamique.

De plus, le gouvernement confond sciemment l'âge auquel on peut en réalité faire valoir son droit à la retraite à taux plein (entre 61 et 62 ans), compte tenu de l'allongement rendu obligatoire, et l'âge où l'on cesse en moyenne d'être en emploi (58,9 ans). Et il répand l'idée qu'il n'existe qu'un seul levier pour équilibrer le financement des retraites : travailler toujours plus longtemps. La possibilité d'augmenter les cotisations n'est jamais évoquée, car cela modifierait la répartition de la richesse produite. Bref, il s'agit de faire payer la crise du capitalisme aux salariés et aux retraités, sans toucher aux privilèges des classes qui se sont enrichies.

Une alternative existe pourtant : couvrir l'augmentation des besoins sociaux par un accroissement des prélèvements collectifs sur la richesse produite. Le Conseil d'orientation des retraites estime entre 1,7 point et 3 points de PIB le besoin de financement supplémentaire en 2050. C'est infime. Certes, il faudrait davantage (environ 6 points) pour annuler les contre-réformes passées. Mais cela est parfaitement possible si le curseur de la répartition des revenus revient en faveur de la masse salariale après trois décennies de dégradation, tandis que la part des dividendes dans le PIB est passée de 3,2% en 1982 à 8,5 % aujourd'hui. Ce déplacement équivaut aux ressources supplémentaires nécessaires pour financer les retraites.

Au total, il s'agit de refuser de travailler plus quand les gains de productivité sont servis aux actionnaires. La durée de cotisation doit s'aligner sur la durée réelle de la vie active, qui elle-même doit poursuivre sa tendance séculaire à la baisse au fur et à mesure des progrès de la productivité du travail. Et pour cela, il faut soumettre tous les revenus distribués à cotisation, dont les dividendes, c'est-à-dire élargir l'assiette des prélèvements sociaux.

La véritable réforme progressiste des retraites qu'il convient de faire représente un enjeu de civilisation : renforcer la solidarité entre les générations et entre les groupes sociaux, alors que les inégalités entre catégories et entre hommes et femmes grandissent. Il s'agit aussi de savoir si on impose des choix de vie individuels et collectifs asservis au travail ou bien si on favorise un temps de vie libre au fur et à mesure des gains de productivité. Enfin, la répartition des temps de vie entre travail et non-travail pose la question des finalités du travail, c'est-à-dire du mode de développement, au moment où les questions sociale et écologique sont de plus en plus imbriquées. Autrement dit, il n'est pas besoin de spéculer sur une croissance économique échevelée pour résoudre la question du financement des retraites et des nombreux besoins sociaux insatisfaits. Il faut engager un processus politique de transformation sociale profonde pour envisager autrement la répartition des revenus.

Attac et la Fondation Copernic ont rendu public le 7 avril l'appel « Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites », signé par 370 personnalités et qui est maintenant entre les mains des citoyens (<http://www.exigences-citoyennes-retraites.net>) pour qu'ils s'approprient les véritables termes du débat.